



# FRÉDÉRIK CHARETTE

Premier vice-président  
Gestion des talents et développement organisationnel



## PROFIL

Frédéric Charette occupe le poste de premier vice-président, Gestion des talents et développement organisationnel. À ce titre, il gère les équipes de recrutement, de rémunération, de développement professionnel, de paie et d'information de gestion, ainsi que de services-conseils en ressources humaines. Il siège aussi au comité de direction.

## PARCOURS

M. Charette cumule une vaste expérience de la gestion des ressources humaines. Expert et personne-ressource dans ce domaine pendant plusieurs années, il a conseillé de nombreux clients d'envergure internationale, en Amérique du Nord et en Asie. Au cours de sa carrière, il a travaillé autant à l'étranger qu'à Montréal au sein d'entreprises composées de professionnels de haut niveau.

Avant d'entrer au service de la Caisse, M. Charette assurait, depuis 2008, la direction générale du capital humain de KPMG Australie, une firme regroupant quelque 5 000 professionnels. Auparavant, il avait mis en place la pratique du développement organisationnel dans la région Asie-Pacifique et rempli des fonctions de haut niveau chez McKinsey & Company, une société mondiale de conseil en gestion, où il a travaillé de 1998 à 2008.

M. Charette a effectué de la recherche postdoctorale en droit et en économie à la Berkeley School of Law de l'Université de Californie. Docteur en droit de l'Université de Montréal, il y a également obtenu son baccalauréat.

## RAYONNEMENT

M. Charette est actif au sein de l'Association internationale de psychologie positive, de l'Institut de Neuro-Leadership et dans la conception du modèle de changement organisationnel aussi appelé « méthode de l'analyse positive ». Il a participé à l'élaboration du plan stratégique de la Fondation Inspire, vouée à la prévention du suicide chez les jeunes et à leur mieux-être. Il est également membre du conseil d'administration du Groupe Entreprises en santé.

Quelques articles tirés de sa thèse de doctorat et de ses travaux de baccalauréat ont été publiés dans des revues de droit évaluées par les pairs.